

- C -



Gérard Deltell
Député de Chauveau

Québec, le 12 mars 2013

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par le député de Granby dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi le 13 ~~février~~ mars 2013 en référence à l'article 97 RAN.

WB

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Benoit Charette

Benoit Charette
Directeur de cabinet
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

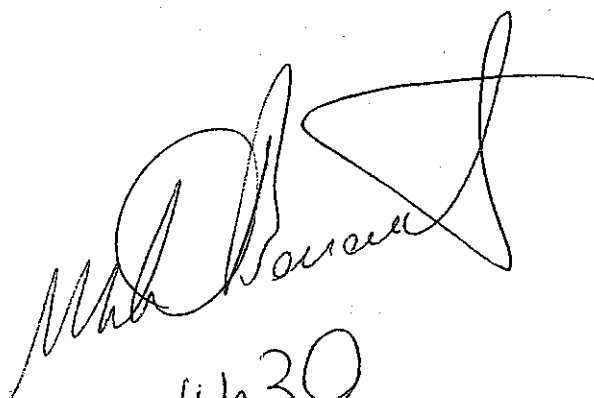
Michel Bonsaint
11h30
12/03/13

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Parti Québécois qu'il déclenche une enquête indépendante, d'une part, sur les agissements de l'ancien gouvernement libéral et de la direction d'Hydro-Québec qui ont fait suite à la lettre du 14 mai 2012 concernant la suspension des travaux de réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2 et, d'autre part, sur les montants investis à ce jour dans la réfection de la centrale;

Qu'il soit par la suite fait rapport à l'Assemblée nationale des résultats de cette enquête. »



11h30
12/03/13